

Conseil municipal du 8 Novembre 2016

Convocation le 27/09/2016

Présents : MM Claude BOURNE, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ,

Absents: Thierry DUMOULIN, Nicolas LAMBERT, Christian LETOVANEC, Corinne LAGUT, Julie PEYRARD,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 4 Octobre 2016

Urbanisme :

- 1 DP déposée au village pour un bâtiment de type « structure légère modulaire » avec demande de pièce manquante.
- 1 DP déposée pour une véranda Route du Bourg
- Constatation par un agent assermenté de la DDT d'une construction non autorisée par la carte communale. Le Procès-Verbal d'infraction au code de l'urbanisme a été envoyé au procureur de Valence. La commune s'est constituée partie civile. D'autres constatations ont été faites et des courriers seront envoyés par la DDT.
- A partir du 01 janvier 2017, la DDT n'instruira plus les dossiers d'urbanisme, la commune fait le choix de le faire elle-même.
- Rencontre avec diverses personnes pour informations sur l'urbanisme

Voirie :

- Les emplois sur la voirie sont en attente de réalisation par l'entreprise retenue.
- La demande d'intégration de la voirie du lotissement « Les Prairies » au domaine public a été entendue. Le Maire demande que le trottoir de cette voie composée de gravier soit bétonné ou mis en enrobé et que les frais notariés de cession à l'euro symbolique soient supportés par le lotisseur. Le représentant de l'association syndicale libre de ce lotissement prend en compte la demande et en fera part au lotisseur.

Ecole :

- Une réclamation a été faite à l'entreprise Thomasset pour la détérioration trop rapide de la peinture extérieure des huisseries
- Le directeur a fait passer une demande de matériel nécessaire, la liste complète est attendue avant décision.

Cantine :

Suite à l'inspection du service sécurité sanitaire des aliments de la préfecture des achats de matériel et habits ont été réalisés. Le four de réchauffage et le réfrigérateur des aliments ont été réglés.

L'employée communale, Virginie effectuera courant du mois de novembre une formation sur l'hygiène alimentaire en restauration collective.

Agglomération :

- Lecture du rapport d'activité 2015
- L'agglomération a accepté le dossier de demande de fond de concours pour les travaux de voirie 2016, versement fin octobre de 50% de cette subvention.

Chaufferie :

M. Le Maire explique que le module de supervision de la gestion Technique Centralisé est hors service. Un devis a été établi par l'entreprise PERRIER Electric. Ce sinistre a été déclaré à l'assurance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve le remplacement de l'appareil par l'entreprise Perrier Electric pour 5186 €HT

Décide de la modification suivante du budget primitif annexe chaufferie bois 2016

D 615 : Entretien et réparation	4727.26
R 701 : Vente produits finis	314.01
R 778 : autres produits exceptionnels	4413.25

Divers :

- Recensement 2017 :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité: Par 10 pour, 0 contre, 0 abstention

Décide la création d'un emploi d'agent recenseur non titulaire à temps non complet, pour la période allant du 19 janvier au 20 février 2017 en application de l'alinéa 2 de l'article 3 de la loi précitée,

Dit que l'agent recenseur sera payé à raison de

- 1.15 € par feuille de logement remplie
- 1.90 € par bulletin individuel rempli.

La collectivité versera un forfait de 120 € pour les frais de transport.

L'agent recenseur recevra 20 € pour chaque séance de formation de début janvier.

Dit que ces tarifs ne comprennent pas les charges sociales qui restent à la charge de la commune,

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de l'exercice 2017 au chapitre 12 ; fonction 21 ; article 64118 en ce qui concerne l'indemnité allouée à l'agent recenseur,

C'est Mme Cécile MOUT qui sera l'agent recenseur pour l'année 2017

- Cérémonie du 11 Novembre à 11h00

- Exposition peinture les 12 et 13 Novembre à la salle polyvalente

Evénements du mois d'octobre :

- 05 : ROVALER planning de l'Appel à projet photovoltaïque 2017 sur Portes les Valence
- 05 : réunion des associations : prévision des manifestations 2017
- 06 : Rencontre avec Mr Vayssière de la direction des routes pour création d'un cheminement piétonnier dans le centre du village.
- 06 : Réunion sur les mutuelles de groupe réflexion en cours
- 06 : Conseil communautaire : choix de l'entreprise 1083 pour vente du tènement Jourdan à Romans, dissolution des syndicats Rovaltain et Chalon Savasse
- 07 : Expertise pour sinistre serveur du réseau de chaleur
- 07 : Visite de la commune par un agent assermenté de la DDT (urbanisme)
- 13 : Congrès des Maires de la Drôme
- 14 : Conseil d'école : TAP, Projets éducatifs de l'année scolaire
- 15 : Réunion intercommunale : SCOT, cantine scolaire,
- 18 : Information de l'agglomération sur le service commun « application du droit des Sols »
- 20 : Réunion enfance jeunesse réflexion en cours
- 27 : Commission déchets mise en place progressive des conteneurs de tri enterrés

Fin du conseil : 22h30 Prochain conseil municipal le mardi 06 Décembre à 19h30